L'ILE D'YEU MAGAZINE

INFORMATIONS MUNICIPALES

JUIN 2023

DOSSIER

Le budget 2023

TERRE DE PROJETS

LE SOUTIEN AUX SOINS

PHILIPPE NAUD MÉDAILLÉ DE BRONZE Le surfeur islais s'est encore distingué en montant sur la troisième marche du podium des derniers championnats du monde parasurf qui ont eu lieu en décembre 2022 à Pismo Beach en Californie. Félicitations !

FÊTE DE LA MER La foule s'est donnée rendez-vous sur le port dimanche 7 mai pour célébrer le monde de la mer, avec au programme : défilé, messe, bénédiction des bateaux, vin d'honneur, déjeuner sur les quais, sortie en mer et, en soirée, grillades et concert.

1 000

C'est le nombre de passeports de cartes d'identité délivrées par le service accueil, état civil, élections en 2022, soit l'équivalent d'un habitant à l'année sur cinq. Chaque démarche nécessitant deux rendez-vous, 2 000 rendez-vous ont donc été organisés. Cette activité intense résulte des demandes non traitées en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Classement en Station de Tourisme

Ce document certifie que la commune de

ILE D'YEU

a obtenu son classement en **station de tourisme** par arrêté préfectoral.

Fait à Paris, le 8 décembre 2022

La Ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme

Olivia GRÉGOIRE

CLASSEMENT EN STATION DE TOURISME Par arrêté préfectoral en date du 29 septembre 2022, la commune de L'Ile d'Yeu s'est vue attribuer le label de station classée de tourisme. Une distinction officiellement signée le 8 décembre 2022 par Olivia Grégoire, la ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme.

PROJET DU CLOS PATRIMONIAL DU GRAND PHARE Après la 5e édition du Loto du patrimoine, la Fondation du patrimoine a accordé une enveloppe de 215 000 euros pour la réhabilitation du site du grand phare. Ce montant vient s'ajouter à la dotation de 100 000 euros d'Axa France, partenaire de la Fondation pour trois ans.

MAIRIE DE
L'ILE D'YEU

4 TERRE DE PROJETS
- Le soutien aux soins

5 DOSSIER
Budget 2023
- Une situation saine et des ambitions

Interview Michel Bourgery
- "La préparation du budget est un exercice de fond structurant"

8 ÇA AVANCE
Travaux
- Visite de chantiers

Pôle culturel
- C'est reparti !

11 L'ÎLE AU QUOTIDIEN
Plate-forme de la Gravaire
- Attention aux verts de trop !

Bâtiments communaux
- Objectif sobriété

Eaux usées
- La commune contient la hausse

12 ÉTAT CIVIL
INFOS PRATIQUES
EXPRESSION POLITIQUE

14 LE MAG
Florence Bizieux
- La femme chocolat
- Agenda culturel

Archives municipales
- Devoirs de mémoire

RETROUVEZ-NOUS SUR

INFORMATIONS MUNICIPALES
juin 2023

11, quai de la Mairie 85350 L'Île-d'Yeu
02 51 59 45 45 / mairie@ile-yeu.fr
Directeur de la publication : Bruno Noury
Conception et réalisation :
Édito communication écrite Nantes
www.edito-presse.com

Crédit photos : services municipaux sauf mentions spéciales, DR.

Imprimé à 3 000 exemplaires

Dépôt légal à parution
ISSN : 1624-1487

Construire notre avenir dans un contexte difficile

Le budget des collectivités, comme celui des ménages, est de plus en plus contraint : disparition de la taxe d'habitation, inflation nationale qui impacte beaucoup de postes de dépenses de la commune… La commune est le plus important investisseur local. Le montant cumulé du budget de la mairie et de ses neuf budgets annexes est de l'ordre de 41,5 millions d'euros en 2023. Les budgets du Centre communal d'action sociale, de la crèche et des deux Ehpad sont de l'ordre de 7 millions d'euros. Au total, ce sont 48,5 millions d'euros que la commune prévoit de déployer en 2023, en fonctionnement et investissement.

Ces montants traduisent une seule volonté et un seul but : être au service de l'ensemble de la population. D'abord, pour l'accompagnement des citoyens et le bon fonctionnement des services (crèche, enfance, jeunesse, entretien des espaces publics et bâtiments, accueil général et social, animations…) et le financement du personnel associé à ces services. Pour toujours s'améliorer, la mairie s'est engagée dans une démarche qualité avec l'objectif d'obtenir un label.

Ensuite, les investissements sont là pour préparer l'avenir : la ferme municipale pour favoriser le circuit court (400 398 euros en 2023) ou l'extension du cimetière Saint-Sauveur, en incluant la construction d'un columbarium, pour répondre aux nouvelles attentes. Le futur pôle culturel du Petit-Chiron, dont les travaux ont redémarré ce printemps après une défaillance d'entreprise (1,475 million d'euros en 2023), proposera en 2024 des services plus modernes et confortables : lecture publique avec une nouvelle médiathèque, lieu d'exposition patrimonial et culturel, espace numérique et un nouvel espace pour les Traîne-Bottes afin de favoriser le lien intergénérationnel. Et il y a enfin les investissements qui ne se voient pas : l'entretien des réseaux d'éclairage, électrique, l'aménagement de la fibre optique.

La tâche est lourde. Les enjeux sont vastes et l'actualité de ces dernières semaines a encore montré combien le maire et les élus locaux sont en première ligne. C'est une mission passionnante mais aussi très impliquante en temps et en investissement auprès des concitoyens.

Au moment où je m'adresse à vous par cet édito, Monsieur le maire connaît un problème de santé qui le contraint à s'absenter quelques semaines, preuve que la fonction de maire n'est pas de tout repos ! Souhaitons-lui bon rétablissement !

Je vous souhaite un bel été à tous.

Carole Charuau
Première adjointe
Conseillère départementale de la Vendée

© Fotolia

Le soutien aux soins

C'EST QUOI ?

Faire en sorte que chaque Islais vive en bonne santé sur le territoire et ait facilement accès à des soins médicaux et dentaires de qualité.

POUR QUOI FAIRE ?

Comme beaucoup de communes, l'Île d'Yeu est confrontée à des difficultés pour remplacer ses praticiens sur le départ. Elle doit également composer avec des problématiques spécifiques en termes de santé mentale et de prévention de toutes les formes d'addictions.

L'Île d'Yeu a été en 2013 la première commune de Vendée à signer un contrat local de santé avec l'Agence régionale de santé (ARS) qui s'attachait à développer et consolider les soins de santé primaires. Un deuxième contrat a été signé fin 2019 pour prolonger cette action avec le souci de promouvoir la prévention, de développer les consultations spécialisées sur le territoire, de favoriser le maintien à domicile des aînés et de coordonner l'action des professionnels de santé.

ON EN EST OÙ ?

Un troisième contrat doit être signé en fin d'année : il s'agira d'un Pluss (plan local unique santé social) avec un champ d'intervention élargi. Le Pluss regroupe en effet les champs d'intervention de la Caisse d'allocations familiales et de l'ARS sur le territoire et aborde l'individu dans son entièreté. Si les axes prioritaires restent les mêmes, l'approche est transversale et vise à travailler sur l'ensemble des déterminants de santé au sens large : soutien à la parentalité, accès aux droits, accompagnement des publics vulnérables… Afin de disposer d'une vision globale de la situation, un diagnostic a été lancé avec les professionnels et les habitants.

LE NOUVEAU CABINET DENTAIRE

Le cabinet dentaire (dont l'équipement a été financé par la mairie et la Région Pays de Loire) a pris début avril ses nouveaux quartiers rue du Puits-Neuf. La praticienne qui y travaille à 60 % traite les urgences en priorité. Comme l'an passé, elle reçoit pour l'été le renfort d'un résident secondaire. Le recrutement de deux chirurgiens-dentistes salariés à temps plein pour l'île est toujours attendu.

QU'EST-CE QU'ON Y GAGNE ?

De nombreuses nouveautés sont en place ou vont l'être. Depuis janvier, des consultations d'orthoptiste sont proposées une fois par mois à l'hôpital local avec possibilité de prescription de lunettes de vue. De nouvelles consultations avancées de spécialistes en addictologie seront mises en place à l'automne.

Le dispositif du Centre médico-psychologique pour enfants a été renforcé depuis le début de l'année au travers d'un projet de télémédecine avec un temps de psychologue, de pédopsychiatre et de psychomotricienne doublé. Un poste d'infirmier psy est également créé sur l'île. L'objectif est de pouvoir suivre plus d'enfants, et d'apporter un meilleur soutien aux parents et aux équipes éducatives du territoire. Face à des situations parfois compliquées, les professionnels vont pouvoir mieux coordonner leurs actions.

Un projet de territoire est lancé sur les compétences psychosociales des enseignants du primaire et du secondaire, et des professionnels de l'éducation (service jeunesse, Caval). Les formations ont démarré en avril pour douze professionnels. Il s'agira ensuite d'animer des ateliers avec les enfants pour favoriser l'adaptation sociale et la réussite éducative, et prévenir la consommation de substances psychoactives, les problèmes de santé mentale et les comportements à risque.

Parmi les aménagements importants cette année, les seize kilomètres de la boucle cyclable permettent de découvrir l'île en toute sécurité.

Budget 2023

Une situation saine et des ambitions

Le budget est sans doute le meilleur indicateur de la politique municipale. Il exprime la qualité de la gestion communale et traduit ses grandes orientations. Zoom sur celui de L'Île d'Yeu pour 2023.

Commençons par une précision. Il ne faut par parler du budget mais plutôt des budgets. Au budget principal de la commune s'ajoutent en effet une dizaine de budgets annexes. "*Ils permettent d'isoler des activités bien cernées. C'est aussi souvent le cas pour des fonctions externalisées*", explique Michel Bourgery, adjoint délégué aux finances et à la transition énergétique. À L'Île d'Yeu, il y en a un pour le camping, pour la gestion du dépôt d'hydrocarbures, pour l'aménagement des lotissements, pour la zone artisanale, pour les ordures ménagères, l'assainissement, le réseau de transport ID Bus, les activités funéraires et bientôt pour le logement – voir encadré. Les entités juridiquement distinctes de la commune, comme le CCAS ou l'Office de tourisme, disposent également d'un budget propre.

Beaucoup à faire

Pour L'Île d'Yeu, le budget 2023 se caractérise par un montant d'investissement toujours important. "*Nous avons la volonté politique de faire beaucoup parce qu'il y a beaucoup à faire*, précise Michel Bourgery. *Nous souhaitons aussi faire démarrer des projets structurants.*" Il est vrai que la situation financière très saine de la commune lui accorde une certaine latitude. "*Nous avions un endettement de 4,5 ans d'épargne brute l'an passé. Fin 2023, nous serons à 5,5 ans. Nous avons donc une excellente capacité de financement, même si nous n'avons pas pour objectif de l'entamer. Nous maintenons une santé financière plus que satisfaisante. Nous avons quand même commencé à*

> *"Nous maintenons une santé financière plus que satisfaisante."*

Le déploiement de la fibre est en cours sur l'île d'Yeu.

allonger la durée d'endettement afin de réduire la charge annuelle de l'emprunt et de dégager des marges de fonctionnement", souligne l'adjoint. En restant autour des 5 ans d'épargne brute, la commune se situe toujours parmi les bons élèves en termes d'endettement.

Un niveau d'investissement constant

Globalement, le budget d'investissements 2023 s'élève, comme l'an passé, à environ 15 millions d'euros. Parmi les gros postes, on retient d'abord les investissements récurrents. En ce qui concerne les bâtiments, réparations, mises aux normes et, plus globalement, le maintien en l'état du patrimoine communal représentent 2 millions d'euros. Les réseaux (enfouissement des lignes électriques, éclairage, contribution à l'installation de la fibre optique) coûtent 1,5 million d'euros. Les 2 millions consacrés à la voirie se divisent à parts égales entre l'entretien du réseau (l'île compte une centaine de kilomètres de routes) et l'aménagement des parkings : 700 000 euros pour celui de l'église du port et 300 000 pour le parking Neptune. La commune prévoit de consacrer 1,5 million d'euros aux aménagements liés à l'environnement, dont 1 million pour l'achèvement de la boucle cyclable.

De nouvelles études vont concerner le projet de la Spay.

Une nouvelle dimension

Cette année, 1,5 million d'euros seront consacrés à l'achèvement du centre culturel du Petit-Chiron – voir p. 9 – et autant aux acquisitions foncières pour développer de futurs projets immobiliers. L'extension du cimetière de Saint-Sauveur, enfin, est budgétée pour 700 000 euros. À tous ces projets déjà programmés en 2022, s'ajoutent plusieurs nouveautés ou des projets qui prennent une nouvelle dimension. "*C'est le cas pour celui de la Spay sur lequel nous allons affiner les études d'ingénierie. Nous y consacrons 600 000 euros, contre 60 000 l'an dernier*", indique Michel Bourgery. Signalons aussi les 400 000 euros destinés aux équipements nécessaires à la ferme municipale (hangar, serre, bâtiment d'accueil…) dont les premières pommes de terre sont attendues en septembre et 250 000 euros pour le complexe sportif. Sur le budget annexe d'assainissement, il faut aussi noter 1,5 million d'euros pour l'installation d'un gazéifieur et 700 000 euros pour l'extension du réseau.

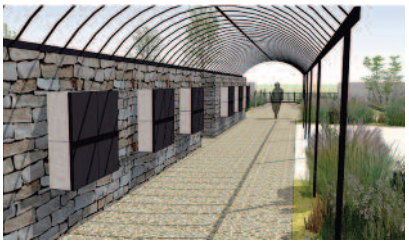

Le projet de columbarium du cimetière de Saint-Sauveur.

Fonctionnement équilibré

En matière de fonctionnement, le budget principal 2023 se base sur 14,5 millions d'euros de recettes, constituées du produit des impôts locaux et des dotations de l'État, pour 12 millions d'euros de dépenses, dont la moitié de frais de personnel. "*Nous devons faire face à l'inflation et surtout à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires*, remarque Michel Bourgery. *Mais tous les ratios et le nombre d'agents municipaux restent très stables.*" Il faut noter qu'une approche analytique commence à se mettre en place afin de mieux cerner les grandes masses de dépense par nature, pour la jeunesse, la culture, par exemple…

UN BUDGET POUR LE LOGEMENT

Sur un territoire côtier comme L'Île d'Yeu, le logement reste une problématique importante. La loi de finances 2023 a ouvert une piste intéressante en élargissant la possibilité de surtaxe d'habitation pour les résidences secondaires à de nombreuses communes littorales, dont L'Île d'Yeu. Le conseil municipal a donc décidé de retenir la surtaxe maximum possible de 60 % et de créer un budget annexe spécifique pour une activité de bailleur communal. L'objectif est de compenser la raréfaction du parc locatif privé qui a diminué d'un tiers en dix ans. "*Il s'agit d'aller au-delà du lotissement, d'acquérir des biens et de les mettre en location à des prix abordables*", précise Michel Bourgery. Le produit de la surtaxe est estimé à 1,5 million d'euros par an. Il permettra de financer les acquisitions mais aussi d'emprunter pour démultiplier les moyens d'action. L'opération a aussi un aspect vertueux puisque la réaffectation de logements existants permet de limiter les constructions et l'artificialisation des sols. "*Les décrets d'application de la loi n'étant pas publiés, la préfecture a suspendu l'application de cette surtaxe. Elle devrait être collectable en 2024*", indique Michel Bourgery

“La préparation du budget est un exercice de fond structurant”

Interview **Michel Bourgery, adjoint délégué aux finances et à la transition énergétique**

Comment aborde-t-on la préparation du budget municipal ?
Le processus suit une discipline assez formelle. On commence par des réunions avec chacun des services pour leur demander de préparer les dépenses nécessaires pour l’exercice à venir. Ces réunions constituent des échanges constructifs au cours desquels on évoque les besoins, les souhaits, les investissements nécessaires… On se situe en priorité dans une logique de continuation des exercices précédents, avec une validation politique pour lancer les investissements lourds. Toutes ces demandes sont ensuite consolidées. Et dans l’autre sens, les élus vont eux aussi exprimer leurs ambitions au travers de gros projets qui se déclinent sur plusieurs exercices. On va donc recalibrer tout cela, réaliser les arbitrages sur les souhaits politiques, les priorités, les séquences… C’est un processus itératif qui doit aussi prendre en compte la marge de manœuvre financière, la capacité d’emprunt… Pour une commune, le budget est un exercice de fond structurant, la transcription quantitative d’une volonté politique.

Combien de temps prend cette phase de préparation ?
Il faut démarrer au moins trois mois avant. Certaines choses ne posent pas question. Pour le fonctionnement des cantines, par exemple, on applique un pourcentage de hausse d’une année sur l’autre. Mais d’autres sont plus compliquées et peuvent avoir des impacts sur plusieurs postes. C’est d’ailleurs l’un des intérêts de l’exercice : cela met en lumière des collisions, des incohérences, des difficultés… La préparation du budget donne l’occasion de poser les choses tranquillement et de façon très transversale. C’est d’autant plus intéressant pour nous qui avons de larges compétences d’intercommunalité.

Quelles sont les étapes de validation ensuite ?
La masse de données est consolidée puis intégrée dans les documents comptables au format imposé qui sont présentés au conseil municipal pour le vote de délibération. Il y a en fait trois étapes de votes. On va d’abord approuver les comptes de l’exercice écoulé. Il s’agit d’une approbation formelle puisqu’ils sont validés en permanence par la Trésorerie. On va ensuite affecter les résultats financiers. Il y a différentes possibilités à ce stade. Et on approuve enfin le budget prévisionnel. La date limite est le 15 avril, mais nous avons l’habitude de le voter en mars. Il est difficile d’aller plus vite car nous avons besoin d’éléments qui nous sont fournis par les services de l’État et qui arrivent assez tard. On pourrait les anticiper, mais cela nous imposerait de refaire une délibération en cas de différence.

Le parking de l'église du port dispose de 59 places dont deux pour les personnes à mobilité réduite

Travaux

Visite de chantiers

Beaucoup d'aménagements et dans des domaines très variés sur l'île cette année. Un état des lieux s'imposait.

Parking de l'église du port : mise au vert

Il a ouvert à la mi-avril avec ses 59 places dont deux pour les personnes à mobilité réduite. Depuis lors, on a pu procéder au début de l'aménagement paysager. Les diverses plantations seront réalisées à l'automne. Le choix s'est porté sur des cerisiers fleurs (prunus serrulata kanzan, pour être précis), des arbres qui fleurissent sur quatre à six mois dans l'année et qui ne sont pas trop racinaires pour ne pas risquer d'abîmer le revêtement. Il reste à poser les parcs à vélos, des bancs – du même design "poisson" que sur le port – et une table. Chaque pied d'arbre doit également être entouré de fonte, comme sur la place La Pylaie. Le parking est divisé en deux parties, l'une limitée à 4 heures de stationnement et l'autre à 24 heures. L'entrée se fait impérativement par la rue Calypso et la sortie par la place du Général-Buat.

Boucle cyclable : ça tourne !

Les revêtements de tronçon Bergerie-Vieux château ont été achevés

fin février. Les travaux se sont poursuivis entra la carrière à la Croix. La signalétique a été posée par les services du Département en mai. Avec ce dernier tronçon, la boucle de 16 kilomètres est donc bouclée avec un circuit très accessible, sécurisé et agréable.

Fibre optique : sur toute la ligne

Vendée Numérique s'active actuellement sur l'île pour tenir son objectif de déploiement et permettre à toutes les maisons islaises d'être éligibles à la fibre en fin d'année. Au fur et à mesure, les habitants concernés seront contactés par leur opérateur qui leur proposera de changer leur box ADSL par une box fibre. La pose des câbles de fibre optique peut se faire de différentes façons. Lorsque le réseau de télécommunication est enfoui, le câble emprunte les gaines souterraines existantes. Mais lorsqu'il est aérien il est parfois indispensable de poser un poteau spécifique à côté de celui qui est en place, le calcul de charge des poteaux existants ne permettant pas toujours de supporter un câblage supplémentaire.

Pour suivre l'avancée du chantier : vendeenumerique.fr/Suis-je éligible à la fibre/Accéder à la carte en cliquant sur l'île d'Yeu et en zoomant

Cimetière de Saint-Sauveur : plus d'espace

Il était indispensable d'étendre le cimetière de Saint-Sauveur qui était totalement saturé. Pour cela, la mai-

rie a choisi de développer un projet innovant en soignant tout particulièrement l'aspect paysager. L'extension qui s'étend sur plus de 3 800 m² double pratiquement la surface du cimetière. Les travaux qui ont dé-

marré en 2022 par le décapage du terrain, l'aménagement des allées et la création de sanitaires s'achèvent cette année avec la pose des caveaux, la construction du columbarium, l'emplacement des cavurnes – réceptacles en sous-sol destinés à recevoir les urnes – et la création du jardin du souvenir d'environ 70 m² pour la dispersion des cendres.

Pumptrack : et que ça saute !
Face au succès remporté par le skatepark souvent saturé, les élus ont souhaité créer un autre espace de jeux en accès libre pour le désengorger. Toujours soucieux d'emmener les jeunes vers le sport et les activités physiques en extérieur, ils ont porté leur choix sur une piste de pumptrack, un circuit avec des bosses et des virages relevés que l'on peut parcourir en BMX, en skateboard ou en trottinette. Cette nouvelle piste doit être aménagée à proximité immédiate du skatepark, de l'autre côté de la route, devant le terrain de football. Parallèlement, une mini-rampe de skate est acquise pour étoffer les équipements du skatepark actuel, tandis que les structures de jeux sont renouvelées et étoffées sur le square Turbé, au complexe sportif et dans le bois des Sapins.

Pôle culturel
C'est reparti !

La défaillance d'une entreprise a interrompu la construction du pôle culturel. Bonne nouvelle : les travaux ont repris.

L'entreprise mayennaise attributaire du lot charpente et couverture devait intervenir en juin et juillet sur le chantier du pôle culturel du Petit-Chiron, des travaux importants qui conditionnaient la suite du chantier. En proie à de grandes difficultés, elle n'a pu commencer à travailler et a été placée en redressement judiciaire en juillet 2022. "*Nous avons alors dû attendre les décisions de l'administrateur qui devait déterminer quels étaient les chantiers prioritaires pour l'entreprise. Nous avons appris en septembre que nous n'en faisions pas partie*", précise Judith Le Ralle, adjointe culture et sécurité.

Pour le printemps 2024
La consultation pour le marché de charpente et de couverture a été aussitôt relancée, mais les délais de publicité, de soumission puis d'analyse des offres n'ont permis de signifier l'acceptation à l'entreprise retenue que le 20 décembre 2022. Celle-ci s'était engagée dans le cadre de l'appel d'offres à reprendre les pièces de charpente commandées par l'entreprise précédente. Le chantier qui a repris en mai doit désormais se poursuivre jusqu'à fin juillet. "*Les autres corps de métier vont alors pouvoir intervenir*, reprend Judith Le Ralle. *L'entreprise de plâtrerie sera là en août, suivront l'électricité, la plomberie… Selon le nouveau calendrier prévisionnel, la réception du chantier est prévue pour l'été 2024.*"

Recyclerie
Ça marche !

"Nous sommes contents, les gens sont contents. C'est un endroit agréable avec des produits bien rangés et bien mis en valeur", *lance Isabelle Cadou, adjointe à l'aménagement. Ouverte en mars 2022, la recyclerie répond à un nouveau mode de consommation, elle a vite trouvé son rythme et son public. En 2022, elle a reçu 33 tonnes en apport et 38 000 objets ont été revendus pour une deuxième vie. Elle reprend tout ce qui est en bon état avec du potentiel. La literie doit être propre et sans taches, et l'électroménager en état de fonctionnement. Et les cinq agents en contrat de réinsertion – il y a six emplois au total et quinze bénévoles – s'y épanouissent au contact des gens. Parmi les objets les plus insolites déposés cette année : une grande malle à pigeons voyageurs en osier et… une robe de mariée.*

***Boutique** ouverte le mercredi après-midi (15 h 00-17 h 30) et du jeudi au samedi (9 h 30-12 h 00/15 h 00-17 h 30).*

***Apports** du mercredi au vendredi (9 h 30-12 h 00/14 h 15-17 h 00) et samedi matin (10 h 00-12 h 00).*

Soutien aux peuples syrien et turc

Suite au tremblement de terre qui a touché la Syrie et la Turquie en février, la commune a décidé de s'associer à la générosité internationale au travers d'un don de 5 000 euros – soit 1 euro par habitant. Il a été versé en mars au fonds spécialement créé par l'Association des maires de France. La commune avait attribué l'an passé une aide de 5 100 euros – sur la même base et avec 100 euros de recettes du Ciné islais – au peuple ukrainien.

Biodiversité

L'île avale une nouvelle couleuvre

C'est une surprise pour les spécialistes : la découverte sur l'île d'Yeu d'une population de couleuvres méditerranéennes, la coronelle girondine. La première observation déterminée de façon certaine a été faite en 2018 lors de prospections dans le cadre du futur Atlas des amphibiens et reptiles des Pays de la Loire *sur un sujet écrasé sur la route de la pointe des Corbeaux. D'autres spécimens ont pu être observés depuis, notamment des juvéniles. L'île d'Yeu représente donc désormais la nouvelle limite septentrionale pour cette espèce qui ne semblait pas avoir dépassé l'île d'Oléron jusqu'ici, et le seul lieu où elle a été observée dans les Pays de la Loire.*
Fragile et menacée par les faisans et les chats, elle doit bien sûr être protégée. La couleuvre girondine est reconnaissable aux deux traits noirs qui naissent des commissures de la gueule et rejoignent les yeux, à sa petite taille (70 cm environ), à ses taches noires symétriques en forme de damier sur le dos et le ventre et à ses écailles lisses.
Il ne faut d'ailleurs pas hésiter à transmettre toute photo et compte rendu d'observation à lpoyeu@gmail.com. Les circonstances de son arrivée sur l'île restent un mystère. Elle pourrait être ancienne, antérieure aux années 80, ou plus récente et accidentelle, lors de plantations d'oliviers adultes livrés avec leur motte de terre – très à la mode aujourd'hui.

Pôle de la Gravaire

Attention aux verts de trop !

La plate-forme ouverte en 2017 reçoit aujourd'hui beaucoup trop de déchets verts qui pourraient mieux être valorisés.

Il a été créé pour valoriser les déchets verts et les gravats sur l'île, et éviter de les expédier sur le continent. Mais cinq ans plus tard, le pôle de la Gravaire est en quelque sorte victime de son succès. "*On reçoit des déchets verts qui pourraient être valorisés autrement avec une empreinte carbone plus réduite. La plate-forme est aujourd'hui saturée*", confirme Isabelle Cadou, adjointe déléguée à l'aménagement du territoire. Si les particuliers peuvent bien sûr déposer au pôle de la Gravaire les déchets verts ce qu'ils ne peuvent conserver chez eux, la plate-forme n'est pas pour autant le premier débouché à privilégier.

Rationaliser et optimiser

"*Les tontes de pelouse peuvent être optimisées à la maison*", précise l'élue. On peut faire du mulching lors de la tonte – fonction disponible sur certaines tondeuses qui consiste à broyer l'herbe coupée pour offrir un engrais naturel à la pelouse –, intégrer l'herbe sèche au compost, ou la disperser au pied des haies. De même les tailles de haies peuvent être broyées pour faire du paillage que l'on placera au pied des haies et des massifs. "*Les particuliers doivent comprendre que les déchets verts sont une véritable ressource pour leur jardin. Les réutiliser chez soi permet aussi d'éviter de nombreux allers et retours vers la plate-forme, et donc de réduire l'empreinte carbone*", souligne Isabelle Cadou. Pour les haies, il faut aussi réfléchir à l'utilisation d'essences moins productives. L'éléagnus que l'on rencontre souvent dans les haies islaises repousse très vite, ce qui impose de nombreux allers et retours au pôle de la Gravaire qui pourraient être évités.

Compost et terre végétale !
Il faut rappeler que le pôle de la Gravaire propose du ***compost gratuit*** *à venir chercher aux heures d'ouverture habituelles, tous les jours sauf le lundi matin et le dimanche mais également de la fine (produit issu du criblage des gravats), utile pour les allées, les fondations... Il vend aussi de la terre végétale mélangée à du compost (37 euros la tonne) et des pierres de pays pour monter des murets (70 euros la tonne). Enfin, le service environnement propose des composteurs à 26 euros (livraison possible) pour gérer les biodéchets – déchets verts et déchets alimentaires.*

Bâtiments communaux

Objectif sobriété

Face aux fortes hausses du coût de l'énergie, la commune a mis en place un important plan de sobriété pour réduire ses consommations.

Il a été lancé à l'automne 2022 et va s'étendre sur la période 2023 à 2026. Dans le collimateur, l'éclairage public, le fioul, le carburant des véhicules, la consommation d'eau potable aussi et, plus généralement, la recherche de toutes les économies réalisables sur les bâtiments communaux. Si l'opération vise en priorité l'activité municipale, elle doit bien évidemment profiter à tous les Islais avec un effet direct sur l'imposition des contribuables.

Sobriété énergétique

ADOPTONS UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE PAR DES GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN.

L'éclairage au LED dans les bâtiments se déploie et va continuer de s'étendre.
Bien éteindre les lumières en sortant de la pièce.

La température de l'eau chaude dans les sanitaires est baissée. Cette mesure ne concerne pas les douches des vestiaires.
Bien fermer le robinet après utilisation.

Des consignes de températures sont mises en œuvre selon le type d'occupation du bâtiment et selon la période d'occupation.
Bien régler le thermostat de votre salle/bureau/pièce.

J'aère la salle régulièrement (10 mn en hiver). En été, je garde les fenêtres et les stores/rideaux fermés pour conserver la fraîcheur.
Bien fermer portes et fenêtres en sortant.

Bons gestes

Les premières actions ont visé le court terme avec une réduction symbolique du nombre de jours d'illumination pour les fêtes de fin d'année. On est ainsi passé de 46 jours en 2021 à 36 en 2022. Des affiches ont également été apposées dans les bâtiments publics et notamment à la Citadelle afin d'encourager les utilisateurs, dont les bénévoles des associations, à adopter les bons gestes pour réaliser des économies.

Une trentaine de bâtiments concernés

Mais le plan s'intéresse aussi au moyen terme. Une réflexion de fond a ainsi été engagée sur le patrimoine bâti, pour étudier la consommation électrique d'une trentaine de bâtiments communaux et trouver des pistes d'amélioration. Au Pôle économique, on a également constaté que le plafond sombre incitait les utilisateurs à allumer leurs éclairages. Une peinture plus claire devrait apporter une lumière naturelle et corriger le problème. L'isolation des faux plafonds devrait aussi améliorer la qualité thermique du bâtiment. Les services réfléchissent aussi à la possibilité d'utiliser l'eau d'un bassin d'orage pour la balayeuse de rue afin de limiter la consommation d'eau potable.

Eaux usées

La commune contient la hausse

Pour ne pas pénaliser les Islais, la municipalité a décidé de réduire sa part de recettes sur la facture d'assainissement. Explications.

Le traitement des eaux usées de l'île a été confié en 2016 à la Saur dans le cadre d'une délégation de service public. Les revalorisations prévues par ce contrat sur la base de l'évolution de l'indice Insee du coût de la vie ont conduit la Saur à annoncer d'importantes hausses pour 2023, liées bien sûr à la forte progression de l'inflation sur ces derniers mois: 11,6 % sur l'abonnement et 11,7 % sur la part variable.

La spécificité de l'île entraînant déjà un surcoût important pour les habitants, la mairie a souhaité limiter les effets de cette hausse pour les abonnés. Par délibération en date du 20 décembre 2022, le conseil municipal a décidé de réduire la part de la commune de 5,9 % sur l'abonnement et de ne pas l'augmenter sur la part variable. La hausse globale est ainsi contenue à 3 % sur l'abonnement et 6,5 % sur la part variable.

ID Bus: voyagez sans compter

Depuis cette année, une carte d'abonnement annuel est proposée à tous les résidents – principaux et secondaires, qui disposent d'une adresse physique sur l'île – pour les inciter à plus utiliser le service de transport ID Bus. Strictement personnelle, elle sert de titre de transport et permet de voyager en illimité sur le réseau ID Bus pendant toute la période de fonctionnement du service, du 7 avril au 5 novembre 2023. Elle coûte 10 euros (gratuit pour les mineurs, détenteurs de la carte insulaire). Pour la commander, il suffit de remplir le formulaire disponible à l'accueil de la mairie et d'y joindre une photo d'identité. Ou de le télécharger sur www.mairie.ile-yeu.fr/Cadre de vie/Transport public ID Bus/À télécharger/Fiche d'inscription – Abonnement annuel ID Bus et de le renvoyer par mail à idbus@ile-yeu.fr avec une photo d'identité (format.jpg). Le règlement a lieu lors de la délivrance de la carte, qui intervient dans un délai de quinze jours.

INFOS PRATIQUES

Tri

On rappelle les ambassadeurs!

Deux ambassadeurs de tri sont de retour cet été sur l'île. Leur mission : faire de la pédagogie, booster le compostage et voir ce qui est déposé dans les bacs de recyclage. Ils interviendront une fois par semaine sur les marchés de Port-Joinville et de Saint-Sauveur pour faire de la prévention et sensibiliser à la réduction des emballages. Ils doivent aussi être présents deux à trois fois par semaine devant les bacs de tout-venant de la déchetterie, toujours pour expliquer ce qui peut ou ne peut pas y être déposé. L'enjeu est important : il y a encore trop d'erreurs de tri qui coûtent cher à la collectivité et qui pénalisent tout le monde.

Réforme de la PMA

Adaptation des bulletins d'état civil

La loi du 2 août 2021 relative à la bioéthique a accordé l'accès à la procréation médicalement assistée aux couples de femmes. L'Insee a donc adapté la forme des bulletins d'état civil afin de prendre en compte les naissances avec deux mères. Cette évolution doit notamment permettre de faciliter la reconnaissance des enfants et la délivrance des extraits de naissance.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Suzanne LECELLIER née le 04/01/2023, de LECELLIER Baptiste et FRADET Chloé
Julien BILLÉ né le 09/01/2023, de BILLÉ Olivier et FORESTIER Laetitia
Ulysse GROISARD TURBÉ né le 25/01/2023, de GROISARD Laurette et TURBÉ Steffie
Loris ANDRÉ né le 08/02/2023, de ANDRÉ Étienne et NOURY Julie
Mattéo CHAUVITEAU MACÊDO DOS SANTOS né le 12/03/2023, de CHAUVITEAU Raphaël et MACÊDO DOS SANTOS Sheila
Feytan RICOLLEAU né le 24/03/2023, de RICOLLEAU Kévin et BERNARD Charlotte
Gabin RIOU MARTIAL né le 28/03/2023, de RIOU Mathieu et MARTIAL Amélie
Eva JOLIVET née le 30/03/2023, de JOLIVET Teddy et TURBÉ Justine
Loann MANDIN né le 13/04/2023, de MANDIN Bryan et NOURY Pauline

MARIAGES

29/12/2022 BAUDON DE MONY PAJOL Alice et MELEY Hugo
25/03/2023 HENNEQUIN Léa et POURET Grégory
08/04/2023 GROISARD Laurette et TURBÉ Steffie
08/04/2023 MEUNIER Barbara et VILLARBU Jean-Marie

DÉCÈS

GAUTIER Hervé (57 ans), le 28/11/2022 à L'Île-d'Yeu
BRACHET Élise veuve ARAUD (98 ans), le 02/12/2022 à L'Ile-d'Yeu
BESSONNET Francette veuve BARAULT (91 ans), le 04/12/2022 à L'Ile-d'Yeu
GROISARD Huguette veuve RENAUD (92 ans), le 09/12/2022 à L'Ile-d'Yeu
POIRAUD René (95 ans), le 09/12/2022 à L'Ile-d'Yeu
POIRAUD Jeanne veuve LEROY (92 ans), le 26/12/2022 à L'Ile-d'Yeu
AUBIN Denise (93 ans), le 28/12/2022 à L'Ile-d'Yeu
CHARON Francis (73 ans), le 31/12/2022 à Saint-Herblain (44)
LAGNY Claude (83 ans), le 31/12/2022 à Paris 14e (75)
BESSONNET Jeannot (87 ans), le 12/01/2023 à L'Ile-d'Yeu
TARAUD René (81 ans), le 14/01/2023 à L'Ile-d'Yeu
VIAUD Joseph (74 ans), le 15/01/2023 à Nantes (44)
ARNAUD Didier (65 ans), le 20/01/2023 à L'Ile-d'Yeu
MARTIN Thérèse veuve PENARD (92 ans), le 28/01/2023 à Challans (85)
DUPONT Gilberte veuve FRADET (87 ans), le 02/02/2023 à L'Ile-d'Yeu
BENETEAU Steeve (30 ans), le 04/02/2023 à L'Ile-d'Yeu
BESSONNET Gabriel (76 ans), le 19/02/2023 à L'Ile-d'Yeu
BÉNÈTEAU Patrick (62 ans), le 20/02/2023 à L'Ile-d'Yeu
TELLO Nathalie épouse REEVES (67 ans), le 26/02/2023 à L'Ile-d'Yeu
BRETET Gilberte veuve VAIRE (92 ans), le 07/03/2023 à L'Ile-d'Yeu
CHARUAU Thérèse (92 ans), le 09/03/2023 à L'Ile-d'Yeu
RICOLLEAU Sadi (82 ans), le 23/03/2023 à La Roche-sur-Yon (85)
TESSIER Jacques (88 ans), le 05/04/2023 à L'Ile-d'Yeu
DELANDRE Réjane épouse BORNETTE (80 ans), le 06/04/2023 à Fécamp (76)
HORINE Cristi usage COHEN (78 ans), le 08/04/2023 à L'Ile-d'Yeu
SERRÉ Huguette (74 ans), le 15/04/2023 à L'Ile-d'Yeu

Séjours jeunes

Succès au rendez-vous

Les séjours proposés par le service jeunesse de la mairie rencontrent chaque année un franc succès. Il en programme cet été deux pour les petits de la Baleine bleue, trois pour les enfants des Traîne-Bottes, les plus demandeurs, et un pour les ados de l'Espace Jeunes. Au total, 136 Islais de 4 à 14 ans vont pouvoir profiter de nature, de sport et de découvertes. Face à la demande, le service a choisi de privilégier les enfants qui fréquentent les structures à l'année et d'instaurer une liste d'attente. Rappelons que le coût pour les familles est fonction du quotient familial.

EXPRESSION POLITIQUE

UNE ÎLE, UNE ÉQUIPE

Oui, la majorité municipale a fait le choix de mettre en place la majoration de 60 % de la taxe sur les résidences secondaires pour 2023 ou 2024 en foction de la parution du décret correspondant. Pourquoi ?

Le territoire est confronté à :
- une baisse du parc locatif à l'année (100 locations à l'année en moins en dix ans) au profit de la location touristique plus lucrative ;
- une envolée des prix de l'ancien et du foncier (+ 55 % en trois ans) ;
- une accession à la propriété de plus en plus difficile et qui ne fonctionne qu'en autoconstruction ;
- la construction de logements sociaux ou de primo-accédants à l'arrêt. Le modèle économique est bloqué du fait des coûts ;
- une arrivée d'investisseurs qui accélère l'augmentation des prix.

Le système actuel déséquilibre la répartition harmonieuse des populations et attise l'animosité, le repli sur soi et le conflit.

La majorité municipale est dans l'action pour :
- réglementer la location touristique et créer les conditions d'avoir un parc locatif à l'année ;
- faire changer le statut des îles pour y favoriser l'investissement sur du logement à l'année ;
- trouver des solutions pour limiter la spéculation, et la perte du foncier et du bâti.

Le budget de la commune est de plus en plus contraint. La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires servira à produire des logements locatifs à l'année. Cette surtaxe n'est pas un objectif en soi mais un moyen de mener à bien une politique légitime.

M'YEU ENSEMBLE

La majorité municipale a voté la majoration de 60 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, décision annulée par la préfecture pour 2023. Mais il est sûr que cette majoration sera revotée pour l'année 2024. Elle ne concerne pas que les résidences secondaires, mais aussi tous les logements qui ne sont pas des résidences principales, comme ceux appartenant à des Islais et mis en location saisonnière.

M'Yeu Ensemble a voté contre, car nous pensons que sans de projet concret, chiffré et correctement planifié, rien ne sert d'augmenter la fiscalité locale. Quand un vrai projet de création de logements à l'année nous sera présenté, nous reverrons notre position.

La nouvelle conserverie vient de sortir de terre sur le parking Neptune. Nous soutenons la création d'emplois sur l'île, mais nous pensons que l'implantation et l'architecture auraient dû être travaillées pour laisser plus de largeur au trottoir et avec des fenêtres en façade pour adoucir l'aspect entrepôt.

Un garage pour la voiture de la police municipale est prévu sur le très coûteux nouveau parking de l'église du port. Quel gaspillage d'argent !

Enfin, la bonne nouvelle est que le Département de Vendée est d'accord pour reconstruire l'estacade, pas en acier riveté mais en aluminium, et c'est mieux que rien. Nous comptons sur les représentants de l'île au Département pour suivre de près ce projet et son esthétique.

Très bonnes vacances à ceux qui se reposent et très bonne saison à ceux qui travaillent cet été !

Florence Bizieux

La femme chocolat

Totalement néophyte il y a quatre ans, la chocolatière de l'île d'Yeu vient de décrocher un prix dans un grand concours britannique. Un portrait à déguster.

C'est un virage à 180° après une carrière de directrice des finances dans la fonction publique. "*J'ai quitté mon poste et le projet a mûri tout doucement. J'ai mis deux ans à trouver ce que je voulais faire.*" Et même si cela a toujours été une passion, rien ne prédestinait vraiment Florence Bizieux à travailler le chocolat… Le déclic s'est opéré à partir d'une visite du cousin de Didier, le mari de Florence. "*Il est venu nous voir sur l'île où nous étions alors résidents secondaires. Il a des plantations de cacao au Brésil et à Madagascar, et nous avons fait des dégustations de chocolat. Je n'y connaissais absolument rien. J'ai appris à le déguster : le regarder, le respirer, le toucher, le bruit qu'il fait en cassant, l'odeur, le goût.*" L'idée d'une chocolaterie a fait son chemin, d'autant qu'il n'y en avait jamais eu à l'île d'Yeu. Mais cela semblait un peu trop réducteur. "*Nous avons décidé de faire aussi de l'épicerie fine car celle qui existait venait de fermer. Je ne pouvais pas me lancer seule, donc mon conjoint a démissionné et m'a rejoint.*" Nous sommes en 2019. Le couple reprend le local de la Maison d'Haïa qui devient la Maison d'Oya.

Le CAP de la cinquantaine

En parallèle, Florence s'inscrit au CAP de chocolatier-confiseur en candidat libre. "*J'ai acheté le matériel de base pour confectionner les bonbons et le chocolat. J'ai échangé avec de nombreux chocolatiers et j'ai préparé l'examen seule.*" En septembre 2020, à 50 ans, elle passe les épreuves et décroche son diplôme. La Maison d'Oya a ouvert ses portes un peu plus tôt pour la saison, avec les chocolats d'autres chocolatiers. "*Ça nous a permis de prendre notre temps et d'expliquer notre démarche.*" La gamme s'est étoffée au gré des saisons, des idées et des demandes. Ganaches et pralinés en coffrets, tablettes au chocolat noir, lait et blanc, chocolats cassés au riz soufflé, aux noisettes du Piémont, pâtes de fruits, caramels, nounours en guimauve au chocolat, sorbets au chocolat, tablettes de chocolat au CBD, pâte à tartiner… "*C'est un défi de faire du chocolat sur une île, la météo joue un rôle important. Lorsque l'air est humide, le chocolat se contracte et s'épaissit, ce n'est pas bon, donc je ne le travaille pas. En été, s'il fait trop chaud, je ne fais pas de ganaches car c'est un produit sensible qui pourrait s'altérer.*"

Chocolat show

Et le succès est au rendez-vous. Laetitia Chaillot a été embauchée pour la vente et l'emballage. L'atelier doit déménager à la Marêche dans un local plus spacieux qui permettra de recruter un autre salarié. "*Je m'éclate ! Si c'était à refaire, je le referais et à l'île d'Yeu. La Maison d'Oya est un lieu de rencontres et d'échanges.*" L'an dernier, Didier a harcelé son épouse de participer au prestigieux concours de l'Academy of Chocolate à Londres. Bonne idée : sa pâte à tartiner maison aux noisettes du Piémont 46 % Crunchy a obtenu la médaille d'or et son bonbon praliné noisettes du Piémont, fleur de sel de Beauvoir-sur-Mer, le bronze.

Maison d'Oya
11 rue de la République, Port-Joinville
Tél. : 07 49 93 07 67
www.lamaisondoya.fr
contact@lamaisondoya.fr

Agenda culturel

MERCREDI 21 JUIN

Fête de la Musique Le Top Prénom

Après les food-trucks, venez découvrir le song-truck de DUT. La plus grande collection du genre de l'Hexagone. Deux disc-jockeys sont à votre service. Annoncez-leur votre prénom, peut-être le trouveront-ils parmi leurs 3000 disques vinyls… qu'ils vous feront écouter

© Kalimba

immédiatement. Plus de 2000 prénoms et surnoms parmi 4000 titres. Votre prénom ne figure pas dans le Top Prénom, pas de problème un parolier professionnel composera et chantera pour vous une chanson sur mesure…

Sur le port, en journée et en soirée (repli au casino en cas de pluie).

MERCREDI 26 JUILLET

Concert Le Well Quartet

Le Well Quartet est un quatuor à cordes constitué de quatre musiciennes talentueuses, arrangeuses et compositrices, explorant un éventail infini de styles musicaux. En effet, elles manient habilement la musique classique, le rock,

le jazz, la chanson, en passant par les musiques traditionnelles et les musiques contemporaines. Aujourd'hui elles écrivent leur propre répertoire de chansons. Concert issu d'une résidence de création menée à l'Ile d'Yeu

Durée: 1h. À 18 h 30, port de la Meule (repli au casino en cas de pluie).

SAMEDI 7 OCTOBRE

Spectacle Meurice 2027

Un premier quinquennat Macron – symbole d'une réussite totale – à peine terminé, voilà qu'il est suivi d'un second mandat qui s'annonce réjouissant. Mais 2027, c'est déjà demain ! Et le président ne pourra pas se représenter. Il est temps pour Guillaume Meurice de se déclarer à la fonction suprême. Guillaume Meurice est votre candidat, celui de la réconciliation nationale !

À 21 h 00, casino

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Théâtre La Délicatesse

D'après *La délicatesse* de David Foenkinos. Nathalie et François sont heureux, ils s'aiment. Ils ont la vie devant eux. Mais, un jour, François décède brutalement dans un accident. S'en suit pour Nathalie une

longue traversée du désert. Son cœur devient une forteresse, sa vie une routine sans âme. Elle va devoir réapprendre à vivre… Une comédie touchante.

Durée 1 h 15. À 16 h 00, casino

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Spectacle pop-rock jeune public Le Grand Bam

Babouille Bonbon revient avec son nouveau spectacle: *Le Grand Bam*. Le trio fait bondir toute la famille en jonglant avec des rythmiques rock et ska, mais aussi avec de l'électro jouée en live avec batterie, claviers, machines et guitares

Durée 1h. À 16 h 00, casino

Archives municipales

Devoirs de mémoire

Le service des archives municipales est tenu de conserver la mémoire de l'île. L'archiviste de la commune, nous a entrouvert ses portes.

La tenue de l'état civil a été une des premières missions des mairies qui ont repris à la Révolution ce rôle tenu jusque-là par les paroisses. La commune a l'obligation légale de conserver et de restaurer les registres d'état civil. Ils sont consultables après 75 ans, donc aujourd'hui jusqu'au milieu de 1948. Il faut noter que la commune dispose toujours des registres paroissiaux pour la période 1671 à 1792.

270 mètres linéaires

Mais la mairie doit aussi conserver bien d'autres choses: les délibérations des conseils municipaux (consultables depuis 1789 !) et plus généralement tous les documents produits (sauf les doubles et brouillons) ou reçus par le maire, les élus, les services, le CCAS et l'Office du tourisme. Chaque document a une durée légale de conservation et peut être détruit ensuite, après accord exprès des Archives départementales. Mais les documents qui présentent un intérêt historique sont bien sûr conservés. L'ensemble du fonds islais représente aujourd'hui un linéaire de 270 mètres conservé au-dessus de la Fabrique à l'abri de la lumière, et à hygrométrie et température (18 °C) constantes. Il est appelé à déménager au Pôle culturel dès que ce dernier sera terminé.

L'accès aux archives est possible sur demande préalable au 0272750504 ou archives.municipales@ile-yeu.fr, uniquement le matin du lundi au vendredi.

MAIRIE DE
L'ILE D'YEU

BIENVENUE À

l'Insula Oya III

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT